

**DURÉE**

31,00000 jours (soit )

**PRIX**

5 200 € par participant

Soit 6 240 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Professionnels du bâtiment et de l'immobilier
- Chefs d'entreprise souhaitant développer leur activité
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi

**PRÉREQUIS**

Être titulaire d'un titre de niveau 4

Ou avoir une expérience professionnelle de 1 an dans le secteur du bâtiment

Ou avoir suivi avec succès la formation remise à niveau « Connaissances du bâtiment »

Ou avoir suivi avec succès la formation conforme aux critères définis par l'arrêté du 1er juillet 2024 pour les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb, termites et de l'arrêté du 20 juillet 2023 pour le domaine du diagnostic de performance énergétique.

Accessible par VAE (Validation des acquis de l'expérience)

**PÉDAGOGIE**

Alternance d'exposés, de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

**FORMATEURS**

Diagnostiqueurs et experts

**ÉVALUATION ET SUIVI**

QCM d'évaluation des connaissances, ateliers pratiques, questionnaire de satisfaction, Evaluation

# Titre Technicien en diagnostics immobiliers (Formation initiale distancielle et présentielle) - Niveau 5 RNCP - Eqvt BAC +2

(Formation initiale distancielle et présentielle) - Niveau 5 RNCP - Eqvt BAC +2

Éligibilité CPF code 36216

**OBJECTIFS**

Être capable de :

- Construire et remplir un questionnaire d'évaluation d'un bien immobilier
- Déterminer et recenser les diagnostics immobiliers à réaliser au moyen du questionnaire dans le but de vendre ou louer le bien
- Rédiger et proposer le devis - Préparer le dossier administratif du client (coordonnées, bien etc.)
- Vérifier les données du bien avec le client
- Effectuer l'état des lieux du bien avec le client (vérification des accès et des modalités d'intervention)
- Signer l'ordre de mission avec le client
- Utiliser les appareils de mesure
- Réaliser le croquis sur un logiciel professionnel
- Réaliser la mission de repérage
- Effectuer et restituer le Bilan diagnostic oral avec le client
- Rédiger des rapports pour chaque diagnostic effectué et d'un bilan global au client en intégrant les recommandations
- Mettre en place des veilles en diagnostics immobiliers
- Réaliser la gestion administrative
- Suivre les validités des certifications
- Analyser le marché actuel du diagnostic immobilier
- Rechercher de nouveaux marchés et clients
- Fidéliser ses apporteurs d'affaire et sa clientèle
- Déterminer des objectifs d'activité professionnelle
- Mettre en place des veilles en diagnostics immobiliers.



**PROGRAMME**

Programme de la formation diagnostiqueur immobilier

**Titre de niveau 5 inscrit au RNCP- Eqvt BAC +2 - 120 ECTS**

**Code CPF : 36216 - Organisme éditeur : COPANEF**

**Formation en discontinu 31 jours\* (8 heures par jour soit 230 heures) - formacodes**

**42101-42103-42108-42106-42105-42102-42104-42107-42116**

- Diagnostic Electricité : état de l'installation intérieure électricité - 3 Jours (en distanciel) + 1 heure en visioconférence avec un formateur
- Diagnostic Gaz : état de l'installation intérieure de gaz - 3 Jours (distanciel) + 1 heure en visioconférence avec un formateur
- Diagnostic termites - 3 Jours (en distanciel) + 1 heure en visioconférence avec un formateur
- Constat des risques d'exposition au Plomb sans mention - 3 Jours (distanciel) + 1 heure en visioconférence avec un formateur
- Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant-vente : MPCA sans mention (dont un jour en distanciel) - 3 Jours (en distanciel) + 1 heure en visioconférence avec un formateur
- Diagnostic de Performance Energétique sans mention (résidentiel) - 8 Jours (dont 4 jours en distanciel et 4 jours en présentiel)
- Les essentiels de la surface habitable et loi Carrez (45 min en distanciel)
- Les essentiels de l'état des risques et pollutions ou E.R.P (45 min en distanciel)
- Les fondamentaux de l'assainissement (1h30 en distanciel)
- Présentation du métier (visioconférence avec un professionnel - 3 heures)
- Révisions avec un formateur (2 heures en visioconférence)
- Evaluation du Titre professionnel niveau 5 - (1 jour visioconférence)

Pour les apprenants sans prérequis, les modules suivants sont à suivre ( en distanciel) :

- Droit de l'immobilier (4 heures en distanciel)
- Vocabulaire et techniques de construction (14 heures en distanciel)

6 certifications compétences en diagnostics (3 jours)



**VALIDATION**

**Titre professionnel de niveau 5 inscrit au RNCP - équivalence BAC + 2**

**Code CPF : 36216**

**Formation reconnue par l'Etat**

**Titre professionnel reconnu par l'Europe**

**Organisme de formation certifié QUALIOPI**

